
CHAPITRE II

L'enquête «Triple biographie : familiale, professionnelle et migratoire»

● Daniel COURGEAU*

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Nom précis de l'enquête

« Triple biographie : familiale, professionnelle et migratoire ».
Nom abrégé : « 3B ».

1.2. Problématique et objectifs

L'observation statistique *séparée* de chaque comportement démographique (mortalité, nuptialité et fécondité, mouvements migratoires et mobilité professionnelle) fournit usuellement au chercheur une série de prises de vue juxtaposées de chacun de ces phénomènes. Il n'a pas la possibilité de mettre en évidence la dépendance entre ces comportements. Bien plus, ces diverses approches nécessitent une hypothèse d'indépendance entre ces différentes conduites qui semble peu probable.

Cette enquête prend le contre-pied de cette démarche : elle va chercher à déceler la logique interne qui organise ces comportements dans les divers domaines de l'existence et à donner une vue plus synthétique des changements observés pour les générations nées entre 1911 et 1936.

Cette nouvelle approche ne sera donc plus centrée sur l'événement (mariage, naissance, migration, changement de profession, etc.), mais sur l'ensemble de la biographie individuelle, considérée comme un processus complexe. Il s'agit de voir comment certaines caractéristiques peuvent pousser

* Institut national d'études démographiques (Ined).

un individu à se comporter différemment d'un autre, ou comment un événement peut influencer sur la suite de la vie d'un individu. On mettra ainsi en évidence les changements survenus dans ces interactions.

Ce changement d'optique nous amène à reformuler les hypothèses à la base de l'analyse démographique classique.

Une biographie individuelle ne se produit pas dans un espace-temps abstrait mais prend sa source dans une structure sociale particulière, ici la société française du début du siècle. Chaque membre de cette société est impliqué simultanément dans divers systèmes de relations (familial, économique, d'éducation, etc.) qui constituent le substrat en évolution de cette structure.

On fait ici l'hypothèse que c'est l'*interaction* entre ces divers types d'implications qui engendre un espace et un temps propre à chaque situation. Dans ce cas, on cherchera à voir comment un événement familial, professionnel ou autre, connu par un individu, va modifier la probabilité d'arrivée des autres événements de son existence. Les modifications, d'une génération à la suivante, de ces interactions éclaireront d'un jour nouveau l'évolution de la société française.

On fait également l'hypothèse que les origines familiales et sociales de l'individu vont influencer sur son comportement à venir, mais que cette influence peut varier d'une génération à l'autre. De plus, dans une même génération, cette *hétérogénéité* n'est pas à considérer comme donnée une fois pour toutes, mais va se modifier au cours de l'existence individuelle, grâce aux expériences personnelles et aux acquis successifs. C'est donc une approche dynamique et non plus statique que nous prendrons pour exploiter cette enquête.

Cette approche nous conduit enfin à l'hypothèse que les comportements individuels ne sont pas prédéterminés, mais qu'ils peuvent se produire avec certaines probabilités que nous chercherons à estimer à l'aide des diverses caractéristiques personnelles, à l'aide du trajet antérieur suivi par l'individu et à l'aide d'événements sociaux ou politiques conjoints.

En conclusion, notre approche suppose que le comportement des membres d'une population peut être décrit comme un processus stochastique complexe : nous avons la possibilité, à l'aide de cette enquête, d'estimer les diverses chances pour que chaque événement se produise, étant donné l'origine sociale et l'histoire passée de l'individu.

L'enquête « Triple biographie » vise dès lors à recueillir rétrospectivement tous les aspects de la vie familiale, professionnelle et migratoire des enquêtés, de façon à pouvoir, d'une part, relier ces divers comportements entre eux, d'autre part, voir leurs rapports avec des caractéristiques plus générales des mêmes personnes (origines familiales, niveau d'éducation, etc.) ou de la période au cours de laquelle ces événements sont vécus (Seconde Guerre mondiale, période de crise économique, etc.).

Cette enquête a permis de mettre en place l'analyse démographique des biographies, qui prend en compte à la fois l'interaction entre les divers phénomènes observés et l'hétérogénéité de la population sur laquelle on travaille.

1.3. Préparation de l'enquête

Après un petit nombre d'entretiens qualitatifs, début 1981, nous avons pu réaliser un premier questionnaire, qui a été testé en septembre 1981 sur 50 enquêtés, puis, après une première modification, testée à nouveau en novembre 1981 dans deux Directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) (2 × 50 enquêtes). Cela a permis la mise en place du questionnaire définitif.

1.4. Date et durée de la collecte

Printemps 1981, pendant une durée de quatre mois environ.

1.5. Initiateur de la recherche

Daniel Courgeau, Ined.

1.6. Univers d'étude

La population présente en France, en 1981, âgée de 45 à 69 ans.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

16 500 logements recensés en 1975 ou achevés depuis, situés dans les communes appartenant à l'«échantillon maître» de l'Insee.

Pour l'efficacité du sondage, on a procédé en même temps et à partir du même échantillon, à la collecte de l'enquête «3B» et de l'enquête sur «La vie familiale et professionnelle» (Ined, Centre d'études sur les revenus et les coûts – Cerc). Les deux sous-populations visées par ces enquêtes sont presque complémentaires puisque 10% des ménages seulement comprennent à la fois un enfant de moins de 16 ans (pour l'enquête Ined-Cerc) et un adulte âgé de 45 à 69 ans pour l'enquête «3B». Au vu de la composition du ménage l'enquêteur passait l'un ou l'autre questionnaire, mais jamais les deux. Les ménages concernés par les deux enquêtes étaient ventilés au hasard entre celles-ci. Lorsque le ménage comportait plusieurs adultes âgés de 45 à 69 ans, l'enquêteur procédait au tirage de l'un d'entre eux, conformément à la méthode Kish⁽¹⁾.

La taille de l'échantillon est donc finalement de 4 602 individus.

1.8. Profil des enquêteurs

400 enquêteurs des diverses Directions régionales de l'Insee. Excellent réseau d'enquêteurs professionnels, persévérants pour joindre les individus les

⁽¹⁾ Il s'agit d'une méthode de tirage aléatoire permettant de passer d'un échantillon représentatif de ménages à un échantillon représentatif de personnes. Voir L. Kish, 1949, A procedure for objective repondent selection within the household, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 44, n° 247.

plus volatils, et très soucieux de la rigueur des définitions fournies. 35 réunions régionales de formation ont eu lieu pour lesquelles s'étaient rendus disponibles 7 chercheurs de l'Ined et du Cerc ainsi que le personnel du Service des enquêtes de l'Ined, dirigé par Benoît Riandey. Ce contact direct avec les enquêteurs, inhabituel pour eux, a contribué au succès de l'enquête et à l'homogénéité des consignes appliquées dans chaque région.

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE

2.1. Les documents de l'enquête

- fiche adresse ;
- questionnaire commun ;
- questionnaire « 3B » ;
- cartes 1 (diplômes), 2 (raisons des changements dans la vie professionnelle), 3 (raisons des déménagements) ;
- manuel d'instructions aux enquêteurs.

Ces documents peuvent être consultés au Services des enquêtes de l'Ined et auprès de Daniel Courgeau.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

Les principales instructions aux enquêteurs visaient à la saisie correcte et homogène des divers événements avec une datation et une localisation précise. Un rabat du questionnaire portant les dates des principaux événements familiaux (bien remémorés et datés), permettait à l'enquêteur de s'y reporter tout au long du passage du questionnaire, pour situer toutes les autres dates avec plus de précision.

Ce type d'enquête, nouveau pour les enquêteurs de l'Insee, a nécessité une formation très dense et très détaillée.

2.3. Déroulement de l'entretien

On commence par la fiche adresse et le questionnaire commun pour déterminer la personne à enquêter, qui est ensuite interrogée. Des commentaires de l'enquêteur sur le déroulement de l'entretien sont recueillis en fin de questionnaire.

Un premier commentaire porte sur la présence du conjoint ou d'une autre personne pendant l'interview (voir point suivant). Il est ensuite demandé à l'enquêteur si l'enquêté a été gêné par le caractère personnel des informations demandées. Une troisième question porte sur les difficultés qu'a pu rencontrer l'enquêté pour retrouver les informations demandées et pour reconstituer une chronologie cohérente des événements. Enfin, une dernière question porte sur des événements importants dans la vie de l'enquêté non abordés dans le questionnaire.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Il était recommandé à l'enquêteur de permettre au conjoint ou à tout autre membre du ménage d'assister à l'interview, de façon à aider l'enquêté à se remémorer des événements pouvant être très anciens et à les dater correctement.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire comprend les parties suivantes :

- 1.- Votre histoire matrimoniale ;
- 2.- Votre conjoint ;
- 3.- Vos enfants ;
- 4.- Vos origines familiales ;
- 5.- Votre carrière scolaire ;
- 6.- Les années passées chez vos parents ;
- 7 et 8.- Vos périodes d'emploi ou d'inactivité et vos logements successifs (ces deux parties étaient remplies simultanément pour éviter les redites de l'enquêté) ;
- 9.- Les points forts de votre existence ;
- 10.- Vos lieux de séjour au cours de l'année 1980.

Lors des enquêtes pilotes, le questionnaire partait de la génération des parents de l'enquêté, pour passer ensuite à la sienne et terminer par celle de ses enfants. La difficulté de certains enquêtés âgés pour nous renseigner sur leurs parents (date et lieu de naissance, par exemple), qui conduisait ensuite à un rejet de l'enquête, nous a amené à opérer différemment.

Il est, dès lors, préférable de démarrer le questionnaire par l'histoire matrimoniale de l'enquêté, la mieux remémorée et que le livret familial permettait facilement de vérifier. Du fait que le nombre d'enquêtés était inférieur à 5000, il est apparu inutile de prévoir une place importante pour les unions multiples, comme dans les enquêtes sur les familles de l'Insee. On n'a donc interrogé l'enquêté que sur son premier et dernier mariage, s'il a été marié plus d'une fois.

Ensuite, dans la mesure où il est apparu délicat d'interroger à la fois l'enquêté, tiré au sort, et son conjoint, du fait d'un risque important de refus de répondre du conjoint devant la durée d'une telle enquête, nous avons dû nous passer de cette double interview. Il était dès lors nécessaire de disposer d'éléments assez détaillés sur la vie du conjoint, donnés par l'enquêté lui-même : date et lieu de naissance, profession de son père, son nombre de frères et sœurs et son rang de naissance, sa nationalité, son lieu de résidence avant le mariage, les enfants d'unions antérieures et les diplômes. En revanche, du fait que l'enquêté pouvait difficilement donner une histoire professionnelle complète et détaillée de son conjoint, nous avons préféré privilégier deux instants de sa vie : profession au moment du mariage et à la date de l'enquête.

Venaient ensuite les enfants de l'enquêté, quelle que soit l'union dont ils sont issus. Une colonne était prévue par enfant où étaient inscrits son sexe, ses date et lieu de naissance, son décès éventuel, l'union dont il est issu et s'il a déjà résidé hors du domicile parental, sa date de départ et l'occasion de celui-ci et sa résidence actuelle.

Toutes ces dates de mariages et de naissances étaient reportées sur un rabat, qui permettait de situer les autres événements cités au cours du questionnaire par rapport à ces instants les mieux remémorés, par des anniversaires et par le livret familial.

Maintenant que le questionnaire est bien avancé, on peut sans crainte interroger l'enquêté sur ses origines familiales : dates et lieux de naissance de ses deux parents ; sont-ils encore en vie, lieu de leur résidence actuelle et sinon date de décès ; profession lorsque l'enquêté avait 15 ans et nationalité.

On passe ensuite à la vie de l'enquêté lui-même : sa nationalité, ses lieu et date de naissance, son nombre de frères et sœurs et son rang parmi eux. Quelques renseignements sont demandés sur sa carrière scolaire (lieux et périodes de pensions), sur les études suivies simultanément à une activité (lieu et période) et bien entendu sur la date de fin d'études et sur les diplômes de niveau plus élevé obtenus dans l'enseignement général et professionnel.

Quelques questions sont ensuite posées sur les lieux de résidence des parents jusqu'à la fin des études de l'enquêté, avec les dates de déménagement.

On arrive maintenant au cœur du questionnaire sur les périodes d'emploi ou d'inactivité et les logements successifs.

Lors de l'enquête pilote, le remplissage initial d'un calendrier recueillant successivement les dates des événements familiaux, puis celles des événements migratoires et enfin professionnels, avait provoqué de fréquentes tensions, du fait de la répétition fréquente des informations : une migration ayant entraîné un changement d'emploi était ainsi saisie à deux instants différents. La présentation du questionnaire définitif est fondée sur le remplissage simultané d'une double page à l'italienne comprenant les biographies professionnelle et migratoire, articulées selon un algorithme systématique : après avoir décrit l'activité et le logement occupés à la sortie de l'école, on traite toujours de la rubrique « emploi » ou « logement » la moins avancée des deux ; de plus on saute, si nécessaire les colonnes du questionnaire pour qu'emploi et logement synchrones soient au même niveau sur la même double page. Les dates essentielles de la biographie familiale, antérieurement décrite, sont reportées sur un rabat déplié tout au long de l'interview, ce qui permettait la consultation simultanée des trois biographies.

Pour chaque période d'emploi, les principales caractéristiques de l'emploi sont demandées (lieu, activité, taille de l'établissement, public ou privé, profession, grade, etc.). Lorsque la situation professionnelle était différente en début et en fin de période, celle-ci était demandée aux deux dates. Pour les logements successifs on demande : la date d'emménagement, la localisation, le statut d'occupation à l'arrivée et au départ, et les raisons du déménagement.

Il y avait enfin quelques questions sur les points forts de l'existence de l'enquêté, et sur les lieux de séjour au cours de l'année précédant l'enquête.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Événements datés au mois et à l'année dans tout le questionnaire. Pour les périodes d'emploi ou d'inactivité et de séjour dans un logement, on laissait de côté les périodes de moins de six mois.

2.7. Innovations

- rabat rappelant les principales dates de la vie de l'enquêté ;
- interrogation simultanée sur les périodes d'emploi, d'inactivité et les logements successifs ;
- ne pas tenir compte des périodes de moins de six mois ;
- utilisation d'encadrés en couleur pour mieux guider l'enquêteur.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Une lettre-avis constituait la première prise de contact de l'enquêteur. Lorsque la personne à interroger n'était pas présente lors du premier contact ou n'avait pas de temps à consacrer ce jour-là, un rendez-vous était pris par l'enquêteur. Initialement on souhaitait interroger les deux conjoints, mais la seconde interview, pourtant allégée à une durée maximum d'une demi-heure, a soulevé de nombreux refus lors de l'enquête pilote. Il s'agissait souvent de l'époux d'une femme au foyer interrogée quelques heures plus tôt. C'est pour éviter ce biais que l'on a renoncé aux deux interviews, au profit d'un tirage Kish. L'interview a duré en moyenne 69 minutes. Cette durée est très variable et fortement dissymétrique : seulement 4 % des interviews ont duré moins de 40 minutes ; 10 % ont dépassé 100 minutes. La durée supérieure des interviews d'hommes ou de personnes âgées est surtout imputable à la complexité plus grande de leur biographie.

3.2. Taux de non-réponse

11 % des logements tirés ont conduit à un échec (refus, absence de longue durée, occupant impossible à joindre). Ces échecs ne donnaient pas lieu à une substitution des logements sélectionnés. Par ailleurs, les enquêteurs ont écarté 17 % de logements vacants ou de résidences secondaires et 20 % de ménages hors-champs, qui avaient accepté le principe de l'enquête, mais ne correspondaient à aucun des deux critères retenus. Une dizaine seulement d'interviews ont été interrompues, et quelques autres unités ont été considérées comme inexploitable.

3.3. Collectes complémentaires

L'appel à la mémoire est important dans une telle enquête rétrospective et nous a conduit à réaliser des tests dans un pays disposant d'un registre de population, la Belgique. Le premier test a eu lieu tout de suite après l'enquête « 3B », mais n'avait pu porter, pour des questions de coût, que sur 50 personnes. Un second test a pu être réalisé sur un échantillon plus important de 500 personnes en 1989 par Daniel Courgeau, Jean-Marie Firdion, Michel Poulain et Benoît Riandey, et constitue l'enquête « 3Bbis » car le questionnaire était une simplification de celui de l'enquête « 3B ». Lors de cette enquête on interrogeait d'abord simultanément, mais dans des pièces séparées, les deux conjoints du couple enquêté. On les réunissait ensuite pour confronter leurs réponses, en ayant, cette fois-ci, accès à tous les documents utiles (livret de famille, fiches de loyer, etc.). On recueillait, par ailleurs sur les registres de population, les dates des événements familiaux et migratoires ainsi que les localisations successives des enquêtés. On disposait ainsi de quatre sources en vue de tester la fiabilité de l'enquête rétrospective⁽²⁾.

3.4. Évaluation de la collecte

Cette évaluation a été faite par les appréciations des enquêteurs, d'une part, par l'enquête « 3Bbis », d'autre part. Selon les observations des enquêteurs, 38 % des personnes interrogées ont éprouvé des difficultés pour retrouver les informations demandées et reconstituer une chronologie cohérente des événements. Cette difficulté est signalée avec la même fréquence pour les hommes et les femmes, mais elle s'accroît avec l'âge : 31 % pour les générations nées entre 1931 et 1935 ; 49 % pour celles nées de 1911 à 1915. L'indication de retours en arrière au cours de l'interview est aussi fréquente (39 % pour les hommes, 35 % pour les femmes) avec également un accroissement avec l'âge. Les enquêteurs présument des omissions d'événements pour 10 % des hommes et 8 % des femmes. La présence du conjoint au cours de l'interview, recommandée, s'est révélée être un soutien important aux enquêteurs : presque la moitié des interviews de femmes et les deux tiers des interviews d'hommes ont été réalisées en présence du conjoint. L'oubli complet d'une date est exceptionnel, mais celui du mois est plus fréquent et fournit une échelle des difficultés rencontrées par la personne interrogée selon le type d'événement, que nous pourrions comparer aux données de l'enquête « 3Bbis » : 0,9 % pour un mariage, 0,8 % pour la naissance d'un enfant, 5,7 % pour une fin d'union, 6,6 % pour une migration, 7,3 % pour un changement d'activité et 10,8 % pour une reprise d'études. En revanche l'ancienneté de l'événement et l'âge de la personne sont sans influence sur l'apparition de ces lacunes. Les femmes sont cependant plus précises que les hommes, surtout pour les événements familiaux.

L'enquête « 3Bbis » permet de mieux préciser ces résultats. Les dates de mariage sont exactes à plus ou moins un mois près pour 93,0 % des hommes,

⁽²⁾ Pour plus de détails voir Michel Poulain, Benoît Riandey et Jean-Marie Firdion (1991).

98,9% des femmes et 99,6% des couples. Celles de naissance des enfants sont un peu moins exactes à 93,8% pour les hommes, 97,9% pour les femmes et 98,3% pour les couples. Pour les migrations, les dates exactes à plus ou moins un mois près sont beaucoup moins fréquentes : 61,8% pour les hommes, 65,2% pour les femmes et 67,3% pour le couple. Si l'on se contente d'une précision à plus ou moins un an près, ces pourcentages montent à 88,4% pour les hommes, 90,3% pour les femmes et 91,8% pour le couple. En dépit de ces datations erronées, les erreurs ne modifient pas ou changent peu l'ordre logique dans lequel les événements se produisent. Cet ordre est correctement remémoré, comme le montrent de nombreuses analyses biographiques faites sur ces données⁽³⁾.

Ainsi les quotients instantanés de migration après le mariage ne sont pas discernables entre eux, selon que l'on travaille sur les réponses de l'homme, de la femme, des conjoints réunis ou des registres de population belges. Si l'on fait intervenir dans une analyse semi-paramétrique diverses caractéristiques de ces séjours (date de début de séjour par rapport à celle du mariage, nombre d'enfants en début de séjour, statut d'occupation du logement), les mêmes effets apparaissent comme significatifs, quelle que soit la source utilisée. Enfin un modèle encore plus complexe analysant les liens entre première migration et première naissance après mariage en fonction de diverses caractéristiques de la femme, montre un effet identique de tous les paramètres sauf un, correspondant à la déclaration de l'homme sur l'âge de sa femme au mariage (avant 20 ans). On voit à nouveau apparaître ici la moins bonne qualité des déclarations des hommes isolés. On peut ainsi conclure que, dans la majorité des cas, les erreurs de datation jouent le rôle d'un bruit de fond d'où l'on peut extraire une information cohérente quelle que soit la source utilisée. La mémoire semble donc fiable, là où l'analyse l'exige.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

Une relecture effectuée immédiatement après la collecte par les Directions régionales de l'Insee a permis aux enquêteurs, le plus souvent par simple appel téléphonique, de redresser certaines lacunes ou contradictions : cette étape a contribué pour beaucoup à la qualité des données car un contrôle tardif ne permet plus que le seul constat des erreurs.

L'organisation du traitement des questionnaires à l'Ined évitait une détérioration de l'information : la même personne enchaînait la codification, la saisie, l'examen des diagnostics fournis par un programme de 200 tests de cohérence et les corrections des fichiers jusqu'à apurement complet des erreurs « redressables » sans invention d'information. Les tests repèrent, par exemple, le divorce injustifiable d'un célibataire, le chevauchement de périodes successives, les périodes non décrites, etc. La collecte s'étant achevée au moment

⁽³⁾ Pour plus de détails voir Daniel Courgeau (1991).

où l'Insee expérimentait la nouvelle nomenclature des catégories sociales (CS), on a jugé de circonstance d'opérer une double codification des professions selon la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) de 1954 et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de 1982. Enfin, un programme de codification automatique des communes a été mis au point, compte tenu des 150 000 mentions dans les questionnaires. L'indication sur écran des numéros de département et des toutes premières lettres de l'intitulé de la commune suffisant à son identification et à sa codification.

4.2. Fichiers de base de l'enquête

Il existe une base SAS de l'enquête qui est constituée d'un enregistrement par individu. Une partie des questions n'y figure cependant pas.

4.3. Choix de la saisie de la variable temps

La saisie des mois et années déclarées dans le questionnaire a conduit à une élaboration originale. Le traitement des dates mal déclarées a retenu une formule de correction sans falsification des dates déficientes : le codeur substituait à une date absente ou incohérente la date centrale des intervalles disponibles en en portant la mention sur le code du mois de l'événement. Les valeurs 21 à 32 indiquaient l'omission du mois, 41 à 52 celle de l'année, 61 à 72 signifiaient que la date originelle était incompatible avec le reste du questionnaire.

4.4. Choix de l'unité de temps pour l'analyse

Si l'on a parfois utilisé le mois, la plupart des analyses n'ont tenu compte que de l'année de l'événement.

4.5. Utilisation des méthodes d'analyse des biographies

Les logiciels suivants ont été utilisés :

- ROOT.RAT et EVACOV.FOR (écrits par Éva Lelièvre);
- RATE (écrit par Nancy Tuma);
- SAS;
- TDA (écrit par Goetz Rohwer);
- STATA (routines reprenant les programmes ROOT.RAT et EVACOV.FOR écrites par Philippe Bocquier).

4.6. Autres méthodes d'analyse

Tris simples ou multiples, régressions, modèles logit, modèles multi-niveaux.

4.7. Les utilisateurs des données

- Brigitte Baccaïni (thèse, articles);
- Marie-Ange Cambois (article);

- Daniel Courgeau (articles et ouvrages);
- Robert Kasparian (article);
- Éva Lelièvre (thèse, articles et ouvrages);
- Mark Montgomery (article);
- Catherine Villeneuve-Gokalp (article).

4.8. Confrontation avec d'autres enquêtes biographiques

- enquête sur les « Biographies familiales, professionnelles et migratoires » de l'Institut de philosophie et de sociologie et de l'Office fédéral de statistique tchèque (Marek Boguszak, Daniel Courgeau, Éva Lelièvre)⁽⁴⁾;
- enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris » (Catherine Bonvalet, Éva Lelièvre)⁽⁴⁾;
- enquête « Encuesta Mexicana de Fecondidad » (EMF) mexicaine (1976-1977), qui demandait une biographie familiale et migratoire complète (Daniel Courgeau, Fatima Juarez, Éva Lelièvre)⁽⁴⁾;
- enquête « Lebensverläufe und Wohlfahrtsentwicklung » du Max Planck Institut allemand (Daniel Courgeau, Éva Lelièvre, Michaël Wagner).

5. ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

5.1. Principaux thèmes traités et analysés

Le cœur du questionnaire est constitué par les « périodes d'emploi ou d'inactivité et les logements successifs », par l'« histoire matrimoniale » et par les questions sur les « enfants ». Les questions sur « les points forts de l'existence » et les « lieux de séjour au cours de l'année 1980 » sont plus superflues.

L'essentiel des analyses a porté sur les interactions entre vie familiale, professionnelle et migratoire, en faisant intervenir l'hétérogénéité des populations observées. Cette hétérogénéité est mesurée par les « origines familiales » de l'enquêté, sa « carrière scolaire », les « années passées chez ses parents » et les caractéristiques de son « conjoint ». De très nombreuses analyses sont dès lors possibles selon la priorité donnée à certains événements,

⁽⁴⁾ On se reportera aux publications suivantes :

— M. Boguszak, D. Courgeau et E. Lelièvre, 1989, Constitution de la famille et urbanisation en Tchécoslovaquie : comparaison avec la France, *Population*, 44, 2, pp. 311-333.

— C. Bonvalet et E. Lelièvre, 1991, Mobilité en France et à Paris depuis 1945. Le filtre parisien, *Population*, 46, 5, pp. 1161-1184.

— D. Courgeau, F. Juarez et E. Lelièvre, 1990, Mobility to metropolitan areas in Mexico and family formation, Reunion sobre la investigacion demográfica en Mexico.

— F. Juarez, 1996, La formacion de la familia y la movilidad a las áreas metropolitanas en Mexico : un nuevo enfoque de la interacción entre los eventos demográficos, in Juarez, Quiodran et Cosío (eds), *Nuevas Pantas reproductivas en México*, El Colegio de Mexico, pp. 147-198.

par rapport à d'autres : nuptialité et agriculture, constitution de la famille et urbanisation, liens entre mobilité du travail et mobilité géographique, etc.

Il n'y a aucune question ouverte dans le questionnaire quantitatif.

5.2. Ce qui a très bien marché

Les objectifs de l'enquête ont été pleinement remplis. Toute la partie biographique a été bien menée et conduit à une possibilité d'analyse détaillée des interactions entre événements et de l'hétérogénéité de la population.

5.3. Ce qui s'avère être des erreurs ou des manques

Certaines questions ont été peu utilisées dans l'analyse. Ainsi les parties sur les points forts de l'existence et sur les lieux de séjour au cours de l'année 1980, arrivant en fin de questionnaire et n'étant pas biographiques, ont été mal remplies et s'intègrent mal dans le questionnaire. Les questions sur les raisons des changements d'emploi et de logement, auxquelles l'enquêté a répondu *a posteriori*, risquent de donner des raisons reconstruites par l'enquêté pour la cohérence et la justification de son existence et ne peuvent avoir que des liens très indirects avec les raisons réelles de ces changements. Nous avons préféré les reconstituer à partir de la vie passée de l'individu : l'analyse des biographies permet de relier ces événements à ceux que l'on étudie.

5.4. Éventuelles modifications

Quelques améliorations peuvent cependant y être apportées. Ainsi la datation au mois près s'avère mal saisie et on peut, sans difficultés pour l'analyse, saisir les dates à l'année près. Le seul problème vient des événements multiples intervenant la même année : il importe, dans ce cas, de demander l'ordre d'arrivée de ces événements. Un complément sur les divers ménages dans lesquels l'individu a vécu et leur devenir après le départ de l'enquêté fournirait une information très utile pour comprendre les comportements de l'individu : c'est ce que nous pensons ajouter dans la nouvelle enquête prévue sur « Biographies et entourage ».

5.5. Évaluation des innovations introduites

La saisie rétrospective de l'histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire d'enquêtés s'avère être parfaitement réalisable, en France, sans que les erreurs de mémoire viennent fausser le résultat des analyses. Les objectifs de l'enquêté ont pu être parfaitement réalisés. Cela a permis une analyse biographique très fouillée de la mobilité géographique et professionnelle des générations nées entre 1911 et 1936 en fonction de nombreuses caractéristiques individuelles ou agrégées.

5.6. Évaluation d'ensemble

Une centaine d'articles publiés sur cette enquête, deux ouvrages dont l'un a été traduit en anglais et en espagnol, montrent la richesse des informations

et des possibilités d'analyse contenues dans son recueil. La réalisation d'enquêtes similaires dans le monde entier montre qu'elles répondent bien aux problèmes actuels de compréhension des phénomènes sociaux, en particulier des migrations des populations. En replaçant cette mobilité dans le cours de la vie des individus, il est possible de mieux appréhender les stratégies des individus, tant dans les populations des pays développés que des pays en voie de développement.

6. RECOMMANDATIONS

6.1. Fiabilité de l'enquête

La réalisation d'enquêtes biographiques rétrospectives doit être faite avec le maximum de précautions de façon à permettre une reconstitution suffisamment fiable de l'histoire de vie de l'enquêté.

En premier lieu, il faut commencer à l'interroger sur des événements suffisamment importants et souvent remémorés, de façon à disposer de dates et de localisations très précises, à partir desquelles il puisse replacer les autres. Dans nos pays il s'agit des dates et lieux de naissance de l'enquêté, de sa ou ses dates de mariage, des dates de naissance de ses enfants, qui sont reportées sur son livret de famille et font l'objet d'anniversaires réguliers.

En second lieu, il est très utile d'interroger l'individu simultanément sur son histoire migratoire et son histoire professionnelle. Ces deux histoires sont intimement liées, et une interrogation séparée, l'une suivant l'autre, amène l'enquêté à des redites lassantes et agaçantes qui peuvent le conduire à refuser de poursuivre l'entretien. Les dates et lieux des événements familiaux demandés antérieurement constituent une aide indispensable pour bien resituer dans la vie des enquêtés ces événements migratoires et professionnels, sur lesquels ils disposent d'une documentation moins riche.

Les événements les plus difficiles à situer et à dater sont les décès de très jeunes enfants, le départ des enfants du domicile parental (datés différemment par le père et la mère), les événements survenus pendant des périodes difficiles (guerre, chômage, etc.). Il vaut mieux ne pas trop insister sur ces événements, qui risquent d'amener l'enquêté à interrompre l'interview. Il ne faut pas non plus poser ces questions en début d'enquête, de même que les questions sur les parents de l'enquêté.

Du fait que l'enquête est très longue, il faut faire un choix raisonné des éléments autres que biographiques à demander à l'enquêté. Si on ne l'interroge pas sur toute sa carrière scolaire et universitaire, demander les diplômes les plus élevés obtenus, qui sont indispensables pour l'analyse. De même si on ne l'interroge pas de façon détaillée sur ses problèmes de santé, demander si les changements professionnels ou migratoires ne sont pas dus à de tels problèmes.

6.2. Spécificités de l'enquête

La formation des enquêteurs doit insister sur la spécificité de l'enquête. Il s'agit bien plus d'obtenir une biographie familiale, professionnelle et migratoire complète et cohérente, que d'obtenir une datation très précise pour certains événements, d'autres pouvant en revanche être mal saisis. En fait tous les événements doivent être correctement situés les uns par rapport aux autres et il ne doit y avoir aucun trou dans les biographies recueillies. En effet, un événement non daté ne pourra pas être utilisé dans une analyse biographique, car on ne sait plus à partir de quel moment il va jouer sur le comportement à venir de l'enquêté : savoir qu'un individu a connu un changement professionnel, sans connaître sa date est une information sans intérêt dans une enquête biographique. Qui plus est, l'absence d'une telle information va rendre le questionnaire inutilisable, même s'il est par ailleurs bien rempli. Il est dès lors important d'insister sur ce point auprès des enquêteurs.

Il est également nécessaire de pouvoir localiser l'individu dans l'espace géographique lors de chaque événement. Cette localisation est indispensable pour pouvoir relier ses comportements aux caractéristiques du milieu dans lequel il vit (rural, agglomération parisienne, etc.), et vers lequel il se dirige quand il effectue une migration. Ainsi un questionnaire ayant enregistré une migration non localisée sera inutilisable si l'on étudie les changements de fécondité liés à une migration vers les zones métropolitaines, par exemple.

En conclusion, la réalisation d'une enquête biographique rétrospective nécessite un soin particulièrement attentif : choix de l'ordre dans lequel sont posées les questions, choix de dates que l'enquêté peut situer sans trop de peine dans le cours de son existence, formulation de questions suffisamment précises et claires sur les événements que l'on désire saisir, et enfin formation très intensive des enquêteurs, lorsqu'ils ne sont pas habitués à ce questionnement rétrospectif.

7. BIBLIOGRAPHIE

- COURGEAU D., 1985, Interaction between spatial mobility, family and career life-cycle : A French survey, *European Sociological Review*, vol. 1, n° 2, pp. 139-162.
- COURGEAU D., 1987, Constitution de la famille et urbanisation, *Population*, 42, 1, pp. 57-82 (1989, Family formation and urbanization, *Population : An English Selection*, 44, 1, pp. 123-146).
- COURGEAU D., 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, coll. *Manuels de l'Ined*, Paris, 301 p.
- COURGEAU D., 1991, Analyse de données biographiques erronées, *Population*, 46, 1, pp. 89-104 (1992, Impact of response errors on event history analysis, *Population. An English Selection*, 4, pp. 96-110).
- COURGEAU D., 1993, Nouvelle approche statistique des liens entre mobilité du travail et mobilité géographique, *Revue économique*, 4, pp. 791-807.

- COURGEAU D., 1994, Du groupe à l'individu : l'exemple des comportements migratoires, *Population*, 49, 1, pp. 7-26 (1995, From the group to the individual : what can be learned from the migratory behaviour, *Population : An English Selection*, 7, pp. 145-162).
- COURGEAU D., LELIÈVRE E., 1986, Nuptialité et agriculture, *Population*, 41, 2, pp. 303-326.
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1988, Estimation of transition rates in dynamic household models, in N. Keilman, A. Kuijsten & A. Vossen (eds), *Modelling Household Formation and Dissolution*, Clarendon Press, Oxford, pp. 160-176.
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989, *Analyse démographique des biographies*, coll. *Manuels de l'Ined*, Paris, 268 p. (1992, *Event history analysis in demography*, Oxford University Press, Oxford, 226 p.).
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1990, L'approche biographique en démographie, *Revue Française de Sociologie*, pp. 55-74 (1991, The event history approach in demography, *Population : An English Selection*, 3, pp. 63-79).
- KASPARIAN R., 1993, L'analyse longitudinale de la population active : une typologie des profils de carrière des générations françaises de 1911 à 1935, *Population*, 48, 3, pp. 627-654.
- POULAIN M., RIANDEY B et FIRDION J.-M., 1991, Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données, *Population*, 46, 1, pp. 65-88 (1992, Data from a life history survey and the Belgian Population Register : A comparison, *Population. An English Selection*, 4, pp. 77-96).